



Dossier p. 16  
De la terre...  
**à l'assiette**

// **Champiloop** : des champignons  
"made in" Renaudie **p. 4**

// **L'hommage à Jo Blanchon**,  
disparu il y a vingt ans **p. 12**



16

## dossier

// De la terre... à l'assiette



4 > 9

## actuelle

4 // Champiloop : l'ambitieux projet est devenu réalité !

5 // Des pistes (cyclables) se dessinent pour les quartiers sud

6 // Le vaccin ça pique, mais c'est bénéfique !

7 // Moustique tigre et frelon asiatique : agir collectivement contre leur prolifération

8 // Avenue Ambroise Croizat : un nouveau programme de 22 logements

9 // Animations estivales, faites vos choix !

## citoyenne

10-11 // Conseil municipal : la Ville s'engage dans la polarité Nord-Est



24

## active

24 // Double victoire départementale pour l'ESSM Volley

25 // Union d'habitants Liberté-Village

## 28 // expression politique



12

## hommage

// Il y a vingt ans, Jo Blanchon disparaissait

## 13 // en mouvement



21

## plus loin

Laurent Douzou, historien : le CNR, son histoire, son actualité



22

## culturelle

22 // "Grandir", quelle aventure !

23 // Street Art Fest, en avant-première sur l'avenue Gabriel Péri !

## en vues

26 // La Quinzaine artistique



Champiloop, la plus grosse champignonnière de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a été inaugurée mardi 4 avril, au cœur du quartier Renaudie.

“

C'est très préoccupant ce qui vient de se passer. Alors que la consultation des Français était la seule voie de sortie à la hauteur du blocage, la démocratie populaire n'est pas considérée comme une solution. ”

**Le Conseil constitutionnel a validé la loi sur la retraite à 64 ans. Le gouvernement a-t-il gagné contre les millions de personnes qui se sont opposées à cette réforme ?**

David Queiros : Vous me permettez de répondre par une autre question : peut-on gagner contre le peuple ? La réponse est évidemment négative. Après 3 mois de contestation et 12 journées de mobilisation rassemblant des millions de personnes, 9 salariés sur 10 refusent la retraite à 64 ans et 70 % des Françaises et des Français n'en veulent toujours



Retrouvez aussi l'actualité en vidéo sur Ville de Saint-Martin-d'Hères





## Pas de démocratie sans le peuple

pas. Dans le même temps, le chef de l'État et son gouvernement ont fait passer cette réforme en usant de toutes les "ficelles" institutionnelles.

Le symbole de cette situation de crise est dans les deux décisions du Conseil constitutionnel rendues le 14 avril dernier : il valide la retraite à 64 ans et il refuse le référendum d'initiative partagée. Dit autrement, est légal ce que l'exécutif veut ; est illégale l'expression démocratique des citoyens ! Voilà comment seront interprétées ces décisions. C'est très préoccupant ce qui vient de se passer. Alors que la consultation des Français était la seule voie de sortie à la hauteur du blocage, la démocratie populaire n'est pas considérée comme une solution.

**Lors du Conseil municipal du 5 avril, vous avez accueilli le président de la Métropole et son vice-président avant de délibérer sur la polarité Nord-Est. Pouvez-vous préciser les enjeux de cette polarité dans laquelle Saint-Martin-d'Hères tient une place centrale ?**

**David Queiros** : Pour les communes de Grenoble, La Tronche, Meylan, Saint-Martin-d'Hères, il s'agit de construire et conforter une dynamique de pro-

jets qui nous rassemblent de par notre proximité. Ensemble, nous partageons des enjeux de mobilité, de revalorisation des espaces publics, d'habitat, d'environnement, tout autour de ces boucles des berges de l'Isère qui nous fédèrent. Pour la Métropole, l'ambition est de veiller à un développement équilibré de toute l'agglomération. Autour de la ville-centre, Grenoble-Alpes Métropole porte la volonté d'une polycentralité équilibrée, autour de 3 pôles : à l'Est, les Portes du Vercors ; au Sud, GrandAlpe ; et à l'Ouest, aux portes du Grésivaudan et sur la route de la Savoie, notre polarité, dans laquelle s'inscrivent deux acteurs institutionnels incontournables de l'agglomération, le Chuga et l'UGA. C'est au nom de cet équilibre entre les polarités que le président Christophe Ferrari soutient le projet de cinéma sur le pôle de vie Neyrpc. C'est au nom de cet équilibre qu'est fondamentale l'extension sud et nord de la ligne D. C'est au nom de cet équilibre que nous, communes de la polarité Nord-Est nous attendons un accompagnement et un investissement métropolitains nécessairement équitables avec les autres polarités.

Pour Saint-Martin-d'Hères, la polarité doit pouvoir accélérer l'action forte de notre collectivité, pour le déploiement

du réseau cyclable, la mutation de la zone d'activités des Glairons, la modernisation du campus, la finalisation du pôle de vie Neyrpc qui permet d'enclencher la dynamique de réhabilitation de tout le secteur Péri et la mutation de la zone d'activités de Champ Roman qui fait le lien avec l'université. La polarité Nord-Est est une opportunité pour le développement de notre ville et de nos voisins. La solidarité métropolitaine en est une condition majeure.

**La champignonnière a ouvert dans le quartier Renaudie. Qu'est-ce que cela vous inspire ?**

**David Queiros** : C'est évidemment une très bonne nouvelle qui correspond à notre volonté d'inscrire de l'activité économique au cœur de ce quartier. C'est aussi un symbole fort de voir une activité nourricière s'installer. En soutenant ce projet, comme l'Anru ou la Métropole, nous donnons corps à cette ambition de remettre de l'agriculture dans l'urbain, qui est aussi celle que nous avons pour les quartiers sud. Collectivement, nous portons cette fierté de nous inscrire clairement dans les transitions environnementales et le développement durable. Champilooop est une très belle réussite et je nous souhaite collectivement de continuer à avancer dans ce sens.

Champiloop

# L'ambitieux projet est devenu réalité !



Maxime Boniface, Halim Sailani de Champiloop (à gauche), Christophe Ferrari, président de Grenoble-Alpes Métropole (au centre), Jean-Jacques Pierre, élu à Eybens, David Queiros, maire, et Aline Laydevant, déléguée du préfet (à droite).

MARIE-CHRISTINE LAGHROUR

Adjointe à l'habitat et à la politique de la Ville



« Ce projet d'agriculture urbaine en cœur de ville que nous avons inauguré avec fierté s'inscrit dans l'orientation politique de redynamisation du quartier Renaudie-Champberton-La Plaine. Il trouve sa source en 2020, avec l'appel à projets "Quartiers fertiles" lancé par l'Anru\*. La direction municipale de l'habitat a sollicité Champiloop afin d'envisager la création d'une champignonnière à Renaudie. C'est dans cet objectif que Maxime Boniface et Halim Sailani ont répondu à l'appel à projets qu'ils ont remporté. Depuis, la Ville les a soutenus et accompagnés dans leur entreprise, contribuant à hauteur de 90 000 € et mettant à leur disposition 1 000 m<sup>2</sup> de parking. Ils ont également reçu l'aide de Grenoble-Alpes Métropole, de l'État et de citoyens convaincus par ce projet à la fois économique, social et environnemental. Créatrice d'emplois, ouverte aux habitants, aux associations et à la vie du quartier, la champignonnière s'inscrit dans le renouvellement urbain multiforme qui est engagé par la Ville et ses partenaires. Elle concourt à donner un nouveau visage au quartier, tout comme y participent la présence des services publics, du Centre de l'Étoile, du Psip, des associations culturelles et de solidarité, ainsi que la réhabilitation en cours de quatre copropriétés, les travaux d'aménagement comme ceux à l'œuvre sur les velles Picasso ou le projet à venir de colocation étudiante Kaps. » // Propos recueillis par NP

**Le 4 avril, Maxime Boniface et Halim Sailani ont inauguré Champiloop, la plus grosse champignonnière urbaine de la région Auvergne-Rhône-Alpes, située au cœur du quartier Renaudie.**

Trois ans se sont écoulés entre l'ébauche du projet et l'ouverture du site de production de l'avenue du 8 Mai 1945. Un projet ambitieux, initié par les deux jeunes entrepreneurs et la Ville qui a d'emblée convaincu l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru) – l'entreprise solidaire d'utilité sociale Champiloop a été lauréate nationale des "Quartiers fertiles" – et Grenoble-Alpes Métropole. Comme l'a souligné le maire, David Queiros, lors de l'inauguration : « Avec Christophe Ferrari, nous sommes heureux d'avoir été des partenaires de ce projet qui dit la détermination des pouvoirs publics pour construire un monde plus res-

ponsable, un développement plus durable, partout, y compris dans les quartiers inscrits en politique de la ville. »

### Tripler la production et générer de l'emploi

Avec ce deuxième site, le premier est implanté à Eybens, aux Caves de la Frise, la capacité de production devrait passer de 1,2 tonne à 3 tonnes par mois. Une hausse d'activité qui devrait aussi permettre la création d'emplois « ouverts prioritairement aux habitants du quartier Renaudie », ont rappelé Maxime Boniface et Halim Sailani. Un axe souhaité et défendu par le maire qui a rappelé « toute l'importance que revêt pour la collectivité l'implantation d'activités économiques génératrices d'emplois, et de lien social, qui plus est en donnant une nouvelle vocation à des locaux inutilisés ». Installée dans un parking désaffecté de 1 000 m<sup>2</sup> mis à disposition par la Ville par le biais d'un bail commercial à loyer modeste, la champignonnière, qui produit pleurotes et shiitakes bio en économie circulaire, devrait pouvoir relocaliser la produc-

tion des substrats à champignons (la matière organique sur laquelle ils poussent) grâce à un pasteurisateur confectionné sur mesure, et ainsi « diminuer très fortement le transport routier dû à notre activité et limiter notre impact carbone ».

### Des ateliers pédagogiques

Nombreux sont les Martinérois à avoir croisé Champiloop et découvert la culture des champignons au détour d'événements comme L'Été en place ! Il est également possible de découvrir l'activité, de s'y initier et de visiter le site de Renaudie lors d'ateliers pédagogiques ouverts aux particuliers, aux professionnels, aux associations et aux écoles. Un volet pédagogique qui a séduit 400 participants ces 15 derniers mois. // NP

### Champiloop

>> 45 avenue du 8 Mai 1945  
 >> Vente directe les mercredis de 16 h 30 à 18 h  
 >> Site : [champiloop.com](http://champiloop.com)  
 >> Financements : Ville, 90 000 € ; Anru, 231 000 € ; Grenoble-Alpes Métropole, 125 000 € ; financement participatif (cagnotte), 50 000 €.

\*Agence nationale pour la rénovation urbaine



© KS

## Des pistes (cyclables) se dessinent pour les quartiers sud

Le forum “Cœur de Ville, cœur de Métropole” (CVCM) s’est tenu le 1<sup>er</sup> avril, sur la place Paul Éluard. Organisé par la Ville et Grenoble-Alpes Métropole, il a accueilli une cinquantaine d’habitants venus s’informer de l’avancement du grand projet de requalification des espaces publics de leur quartier.

George Sand et Émile Zola, au sud de la ville. La phase 3 se déroulera de mai à juillet. Elle consistera à consolider le projet, y compris sur les questions foncière et financière. Une réunion publique de présentation aura lieu en septembre.

### Vers une reconfiguration moderne du quartier

Créé dans les années 1970, avec une logique “ routièrè ” et avec peu de végétalisation, ce secteur de la ville nécessitait un réaménagement approfondi qui intègre les critères environnementaux et les modes de déplacement en vigueur aujourd’hui.

Et toujours selon trois axes clairement cernés : plus de végétalisation, plus de place aux mobilités douces sécurisées avec des infrastructures faisant cohabiter piétons, cycles et véhicules et plus de qualité urbaine pour valoriser les pôles de vie.

### Des riverains investis dans le remodelage de leur quartier

Les Martinérois, riverains et commerçants locaux, présents à toutes les phases de la concertation sont globalement satisfaits des solutions apportées par les urbanistes, notamment concernant la végétalisation et la sécurisation pour les cyclistes avec la création envisagée de voies cyclables bidirectionnelles, la réduction des îlots de chaleur et un

réaménagement végétalisé plus ouvert de la place Paul Éluard et du carrefour associé.

Le projet se précise et, au regard des esquisses plus abouties présentées, les habitants ont mieux appréhendé les changements qui seront opérés, jusqu’en 2026, dans leur environnement quotidien. // KS

### Yannick Fouquet Riverain



© KS

*J’habite avenue Paul Éluard. Avec mon épouse, nous suivons le projet et avons participé à la plupart des ateliers. Je suis curieux de voir l’évolution du quartier. Avec une avenue Marcel Cachin minérale, trop large et peu confortable pour les cycles, les propositions faites en faveur des modes doux et de sols dégoudronnés m’ont convaincu. Je rêvais de végétalisation et la perspective d’avoir plus d’arbres me ravit. J’ai le sentiment que les demandes des habitants ont été entendues, que la place de la voiture est bien circonscrite. Le réaménagement apaisera le carrefour en ralentissant les vitesses de circulation, notamment avenue de la Mogne. Il ferait bon conserver ce petit marché aussi... //*

### Un projet d’envergure

Représentant une surface totale de plus de quatre hectares, le projet CVCM englobe l’avenue Marcel Cachin, la place Paul Éluard et les rues Frédéric Chopin,

# Le vaccin ça pique, mais c'est bénéfique !



Séance de vaccination du 25 avril.

Reportage sur la chaîne Youtube "Ville de Saint-Martin-d'Hères"

© PP

Toute l'année, des séances de vaccination sont assurées par le Service communal hygiène-santé (SCHS). Afin de sensibiliser les plus jeunes, le service s'est rendu au collège Henri Wallon à l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination.

Situé au 5 rue Anatole France, le SCHS propose à l'ensemble de la population de la métropole, et ce dès 6 ans, de venir se faire vacciner sans avance d'argent et sans ordonnance. Les séances sont assurées par un médecin et une infirmière. Les intéressés auront le choix de prendre rendez-vous sur l'une des deux séances mensuelles : le mardi, de 12 h 30 à 14 h, ou le mercredi, de 16 h à 17 h 30. Selon les besoins médicaux de chacun, plusieurs vaccins peuvent être proposés :

le DTP (diphtérie, tétanos, poliomyélite), le DTCP (diph-térique, tétanique, coquelucheux et poliomyélitique), le HPV (papillomavirus humain), le ROR (rougeole, oreillons, rubéole), l'hépatite B, la méningite C, la coqueluche, pour les adultes non vaccinés au cours des dix dernières années et ayant le projet d'avoir un enfant... Lors de ces séances, les professionnels accueillent également toutes les personnes qui souhaitent se renseigner sur les vaccinations et faire contrôler leur carnet de

santé – et ceux des membres de leur famille – afin de savoir s'il est "à jour".

## Sensibiliser les jeunes

Lors de la Semaine européenne de la vaccination, qui s'est déroulée du 24 au 30 avril, certains agents du SCHS sont allés à la rencontre des jeunes du collège Henri Wallon. Organisé par le Département, ce temps a permis aux collégiens d'échanger sur la vaccination, de participer à des ateliers et d'effectuer au besoin, sur autorisation parentale, un rattrapage vaccinal. Un temps qui a permis de rappeler à l'ensemble des participants que la vaccination a pour objectif de protéger contre certaines maladies infectieuses. // HO

## SÉANCES DE VACCINATION !

### Service communal hygiène-santé

>> 5 rue Anatole France  
>> 04 76 60 74 62  
>> [service.hygiene-sante@saintmartindheres.fr](mailto:service.hygiene-sante@saintmartindheres.fr)

Prochaines séances :  
mercredis 21 juin et  
28 juin de 16 h à 17 h 30,  
mardi 18 juillet de 12 h 30  
à 14 h.



## Bérénice Donque



© HO

À 45 ans, c'est le moment de faire le rappel du vaccin DTP. Étant artiste, je suis amenée à être en contact avec des matériaux type bois, métal... d'où le risque de tétanos. Je trouve super de pouvoir venir se faire vacciner au centre communal d'hygiène et de santé. Il n'y a pas de pression, on a le temps d'échanger et de questionner les professionnels. Ils nous accompagnent du début à la fin dans nos choix vaccinaux et ce, qu'importe notre décision. Face à la baisse de la vaccination, en France, il faut rassurer et expliquer aux gens cet acte médical. En venant ici, c'est chose faite ! //

Moustique tigre et frelon asiatique

# Agir collectivement contre leur prolifération

Avec les beaux jours, moustiques tigres et frelons asiatiques, espèces envahissantes, sont de retour ! La Ville s'inscrit dans des actions de lutte et de surveillance entomologique en partenariat avec plusieurs organismes.



© NP

Le moustique tigre – porteur éventuel de la dengue, du chikungunya ou du Zika – est implanté dans la commune depuis 2012. Face à cette situation, la Ville s'inscrit, avec l'Agence régionale de santé et le Département de l'Isère, dans des actions destinées à réduire leur présence nuisible. Récemment, l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (Eirad) a réalisé des interventions dans une quarantaine d'équipements municipaux tout en formant et sensibilisant les agents. Ainsi, ils peuvent agir auprès des habitants, en diffusant les bons gestes à adopter, et en les incitant à

se rendre sur signalement-moustique.fr. Trois pièges, inoffensifs pour les humains et autres insectes, sont par ailleurs disposés aux crèches Jeanne Labourbe, Salvador Allende et Gabriel Péri. Enfin, des actions préventives, visant la réduction des populations de moustiques à la source, sont réalisées de mars à octobre au niveau des équipements municipaux.

## Le frelon asiatique de plus en plus présent

Arrivé en France en 2005, le frelon asiatique attaque lorsqu'il se sent menacé ou pour défendre son nid. Pouvant atteindre jusqu'à un mètre d'envergure,

il se situe généralement dans les haies, les arbres, les abris... et doit être détruit par des professionnels. Le Groupe de défense sanitaire apicole (GDSA) propose aux particuliers et aux collectivités de le déclarer sur le site frelons-asiatiques.fr. La destruction sera ainsi gratuite. Par ces gestes simples, appliqués de façon collective, il est possible de réduire l'installation et la prolifération de ces espèces. // HO

>> **Service communal hygiène-santé**  
5 rue Anatole France.  
04 76 60 74 62  
service.hygiene-sante@  
saintmartindheres.fr

## Pollution des nappes : la ville est-elle concernée ?

À Saint-Martin-d'Hères, l'eau du robinet est de bonne qualité. Une vigilance est à avoir sur une partie ouest de la ville concernant les eaux pompées dans la nappe. La municipalité surveille de près.



© Shutterstock

Vous l'avez peut-être lu dans la presse, la Métropole a récemment diffusé les conclusions d'une étude concernant la qualité des nappes souterraines et des cours d'eau de l'agglomération, menée avec l'agence de l'eau. Il en ressort que des polluants sont présents dans certaines nappes de l'agglomération. Cette pollution

est notamment due à l'activité industrielle de la région grenobloise. Concrètement, la métropole grenobloise est alimentée par plusieurs nappes phréatiques issues de l'Isère, du Drac et de la Romanche. Certaines présentent des taux de pollution élevés. Mais pas d'inquiétude, les nappes phréatiques

utilisées pour la distribution d'eau potable ne sont pas concernées.

À Saint-Martin-d'Hères, la plus grande part de l'eau du robinet est issue de la vallée de la Romanche, elle est de bonne qualité et consommable sans risque pour la santé. Toutefois, une partie ouest de la ville (nappe non

utilisée pour l'eau potable) fait l'objet d'une surveillance du fait de sa proximité avec les nappes polluées. Selon l'étude, le degré de contamination à Saint-Martin-d'Hères est moindre. Dans l'attente des recommandations de l'Agence régionale de santé, à qui a été demandé un avis précis, le principe de précaution prévaut en ce qui concerne l'arrosage. Il est conseillé aux jardiniers de privilégier l'arrosage avec la récupération des eaux pluviales ou, à défaut, de rincer les légumes avant consommation. La municipalité maintient sa vigilance et ne manquera pas de signaler aux habitants les évolutions. // AT

Avenue Ambroise Croizat

## Un **nouveau** programme de **22 logements**

Un programme de 22 logements va voir le jour sur l'avenue Ambroise Croizat. Portée par le promoteur Altiprom, conçue par GCA Architectes et travaillée avec la Ville pour s'insérer harmonieusement dans son environnement, l'opération a fait l'objet d'une réunion publique.



© Altiprom - GCA Architectes

Situé au 164 avenue Ambroise Croizat, entre l'avenue Pierre Semard et l'impasse des Charmettes, sur un tènement en "L" de 1 500 m<sup>2</sup>, le programme se compose de deux bâtiments et 22 logements (19 en accession à la propriété, 3 en locatif social) implantés et orientés de manière à limiter au maximum le vis-à-vis avec les constructions existantes. Le premier, en bordure de l'avenue Ambroise Croizat, s'élèvera sur 5 étages. Il se composera de 12 logements du T2 au T4 et d'un commerce de proximité en rez-de-chaussée au pied d'un parvis public. Le second, plus en retrait, comprendra 10 logements du

T1bis au T3, en R+3. S'agissant de la hauteur des bâtiments – 18,6 m pour le premier ; 11,8 m pour le second –, elle est en dessous des règles fixées par le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). En revanche, la part dévolue à la végétation va au-delà des normes urbaines métropolitaines avec 51 % (758 m<sup>2</sup>) d'espaces végétalisés quand le PLUi en préconise 35 %, dont 33 % (493 m<sup>2</sup>) en pleine terre (contre 15 % imposés par le PLUi), sous la forme d'un jardin commun. L'arbre remarquable présent sera préservé et 5 nouveaux seront plantés. Enfin, 17 places de stationnement sont prévues, avec un accès par l'impasse des Charmettes

qui devrait voir son fonctionnement évoluer afin de préserver la quiétude des actuels et futurs riverains. Pour rappel, « cette parcelle qui accueillait par le passé des ateliers et des entrepôts avait été acquise en 2016 par l'EPFLD\* pour le compte de la Ville afin d'éviter qu'un marchand de biens en prenne possession, et dans l'objectif de concevoir un projet de logements dans une métropole qui en a besoin », soulignait Brahim Cheraa, adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme, lors de la réunion publique. // NP

\*Établissement public foncier local du Dauphiné

## Échanges autour du **projet éducatif territorial**

En avril, trois réunions publiques, proposées par la direction éducation – enfance, conviaient les parents à échanger et débattre sur le **Projet éducatif territorial**.



Classe découverte au centre de loisirs du Murier (2022).

Il a été question des interventions municipales sur le temps de l'école dans les domaines des activités physiques et sportives, artistiques et culturelles. De

l'apport qu'ils constituent tant en termes d'apprentissage, de gain d'autonomie, de développement d'une culture personnelle riche et cohérente tout au long du

parcours scolaire de l'enfant. La démographie, et la baisse constante du nombre de naissances, en France comme à Saint-Martin-d'Hères, étaient aussi à

l'ordre du jour, avec la nécessité pour la Ville d'être en veille afin d'anticiper l'évolution des effectifs. Enfin, après la présentation des trois accueils de loisirs et de leur fréquentation, l'annonce a été faite de l'ouverture, dès cet été, d'un nouvel accueil de loisirs au sein de l'école Joliot-Curie, en remplacement de celui basé à l'école élémentaire Paul Langevin dont le chantier de déconstruction aura débuté. Autre nouvelle, bien accueillie des parents, la création, cet été aussi, d'une garderie gratuite de 30 minutes, le matin et le soir, pour la dépose des enfants sur les sites Paul Langevin (maternelle) et Henri Barbusse. // NP

## Animations estivales, faites vos choix !

Mardi 23 mai, de 9 h à 11 h, une réunion d'information dédiée aux programmes des vacances estivales est organisée à la maison de quartier Louis Aragon.

Quelles sont les activités proposées pendant les vacances ? Comment inscrire son enfant ? Les événements phares ? Et pour les seniors ? Autant de questions que les Martinérois peuvent se poser à l'approche des grandes vacances. Afin de les aider dans leur choix, une réunion d'information et d'échange

est organisée. Au programme, présentation des différentes structures d'accueil, des activités pour les enfants de 3 ans à 11 ans et les adolescents jusqu'à 17 ans, ainsi que les modalités d'inscription. Et plus généralement, ce temps sera aussi l'occasion pour tous de découvrir, ou de redécouvrir, les temps forts



Parc en fête ! 2022, événement phare de l'été martinérois.

© Stéphanie Nelson

organisés par les services de la Ville qui égayent l'agenda de l'été. Toute personne intéressée est invitée à s'inscrire au 04 76 24 80 10. // HO

>> **Mardi 23 mai**  
**de 9 h à 11 h**  
Maison de quartier  
Louis Aragon  
04 76 24 80 10

**ZÉRO  
PHYTO**

*“des coccinelles  
comme chez elles”*

**ESPACES URBANISÉS LIBÉRÉS,  
BIODIVERSITÉ RETROUVÉE !**

La ville contribue à l'épanouissement de la vie,  
grâce à la suppression des pesticides, depuis 2012,  
et à la gestion différenciée de ses espaces verts.

Conseil municipal du 5 avril

# La Ville s'engage dans la démarche de la polarité Nord-Est

La séance du Conseil municipal du 5 avril s'est ouverte sur une délibération phare : l'engagement de Saint-Martin-d'Hères dans la démarche métropolitaine partenariale de la polarité Nord-Est. Christophe Ferrari, président de Grenoble-Alpes Métropole et Ludovic Bustos, vice-président en charge de la stratégie foncière, de l'urbanisme et du Plan local d'urbanisme intercommunal étaient présents pour l'occasion.



Situé entre les deux rives de l'Isère, le périmètre de la Polarité Nord-Est (PNE) englobe une partie des communes de Saint-Martin-d'Hères, Gières, Grenoble, Meylan et La Tronche. Ce projet de territoire partagé se construit aussi en

partenariat avec le Centre hospitalier universitaire Grenoble Alpes, l'université Grenoble Alpes et le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise. Un premier travail collégial, accompagné par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG), a permis d'identifier les axes, projets et secteurs stratégiques d'évolution en termes d'amélioration du cadre de vie, de développement économique, d'innovation sociale et environnementale.

Il s'agira, in fine, d'aller vers une mutation harmonieuse, cohérente à l'échelle de la PNE, respectueuse des particularités comme des projets conduits par les

communes et les partenaires impliqués, et répondant aux enjeux d'attractivité, de solidarité, d'excellence économique et environnementale.

Rappelant que « de nombreuses études et projets engagés par les collectivités, chacune dans sa propre gouvernance et temporalité, témoignent de la grande mutation du territoire de la polarité Nord-Est », le maire a souligné : « Il convient d'asseoir et de conforter le rôle central que joue Saint-Martin-d'Hères à l'échelle de la polarité. Située dans le cœur métropolitain, la commune dispose d'un réseau de centralités diversifiées organisé autour d'une centralité spécialisée – le domaine universitaire –,

## Prochaine séance

Mercredi 24 mai à 18 h en Maison communale et en direct sur la chaîne Youtube de la Ville

## En ligne

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)

## MÉTROPOLE

### Contrat de ville

#### et accompagnement aux transitions

Le Conseil métropolitain s'est tenu vendredi 7 avril. Parmi les délibérations, les élus ont voté la programmation 2023 du Contrat de ville, du Fonds d'accompagnement social aux transitions (FAST) et les changements opérés dans le dispositif d'aide à l'installation de systèmes solaires thermiques pour les particuliers.

#### 24 actions en direction des Martinénois

La programmation annuelle du Contrat de ville a pour objectif de répondre aux besoins spécifiques d'accompagnement social

des 80 000 habitants au sein des 10 quartiers prioritaires et des quartiers de veille active (8 communes), dont Saint-Martin-d'Hères. Le Conseil métropolitain a retenu 283 actions dont 24 à

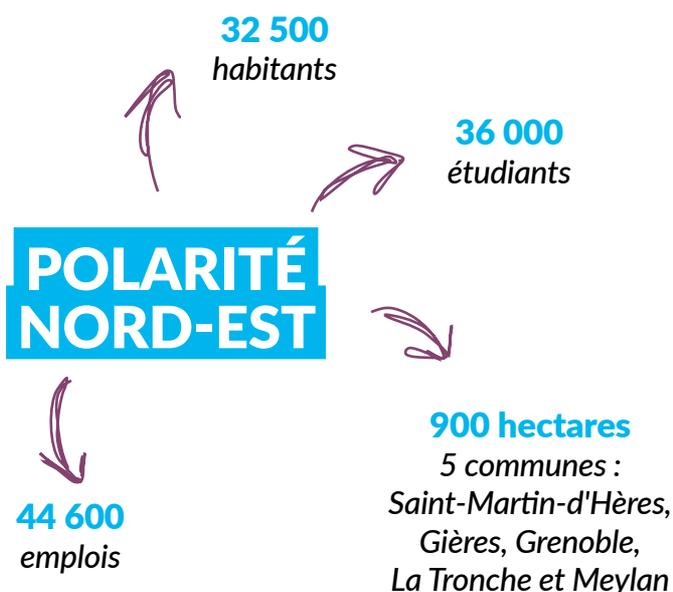
destination des Martinénois : l'accompagnement des locataires du quartier Champberton et Henri Wallon, des ateliers sociolinguistiques, des actions en direction des jeunes de 16 à 25 ans...



G'Récup : ateliers participatifs sur la revalorisation des encombrants avec les habitants du quartier Renaudie.



© NP



d'une centralité mixte d'échelle métropolitaine - la Zone d'activité concertée (Zac) Neyrpic et la section centrale de l'avenue Gabriel Péri - et de centralités de proximité au sein des quartiers. »

**Vers un parc des boucles de l'Isère**

Avec ses 16 kilomètres de berges, l'Isère s'inscrit en trame bleue au sein de la polarité Nord-Est. Ses 6 boucles préfigurent la future trame verte : une continuité végétalisée qui constituera un parc naturel urbain, menant du parc Paul Mistral à Gières, en longeant le parc de l'Île d'Amour et le domaine universitaire.

**L'avenue Gabriel Péri**

À Saint-Martin-d'Hères, en lien avec la Zac Neyrpic, la section centrale de l'avenue Gabriel Péri est au cœur du projet. À l'image de l'ancien site Euromaster où se réalise une opération mixte (logements, tertiaire et commerce de proximité), l'objectif est de renouveler en profondeur l'urbanisme commercial des années 1980 et de fortement végétaliser l'avenue. La zone d'activité des Glairons va poursuivre sa profonde mutation en accueillant des activités innovantes. La rue Diderot qui la traverse sera prolongée jusqu'à la rue des Résidences, ren-

forçant ainsi le maillage entre la ville et le domaine universitaire. En termes de mobilités, la rue des Glairons accueillera une piste cyclable, permettant ainsi aux cyclistes de contourner la portion de l'avenue Gabriel Péri, de l'avenue du Doyen Louis Weil jusqu'à la rue Georges Sadoul, tandis que de nouvelles traversées piétonnes seront réalisés sur l'avenue Gabriel Péri, contribuant ainsi à sa transformation en boulevard urbain. Enfin, le Concours européen d'architecture et d'urbanisme (Europan 17) envisage les liens à matérialiser entre le cœur urbain, le campus et le parc des boucles. // NP



DR

**Fonds d'accompagnement social aux transitions (FAST)**

Le changement climatique impacte différemment les habitants. En effet, tous n'ont pas les mêmes ressources économiques, sociales et culturelles pour y faire face. C'est dans cette perspective que le FAST intervient. Autour de 4 axes, 29 actions ont été retenues et subventionnées pour un montant total de 124 500 euros. Parmi elles, l'action "Déchets ménagers : d'un état des lieux à des solutions coconstruites du

cadre de vie - secteur Pierre Semard - QPVA", proposée par le CCAS.

**Installation de systèmes solaires thermiques pour les particuliers**

En 2022, la Métropole a voté la mise en place d'un dispositif expérimental d'aide à l'installation de systèmes solaires thermiques, ciblant les propriétaires de maisons individuelles. Ce dispositif a rencontré un réel succès, mais aussi des difficultés impactant la durée de réali-

sation des installations et retardant les demandes des bénéficiaires. Ainsi, le Conseil métropolitain a décidé de reporter la date limite de dépôt du dossier de demande de versement de l'aide solaire thermique "Capitale Verte" au 31 août 2023. Il a également validé la mise en place d'un nouveau dispositif d'accompagnement, incluant une aide financière à destination des installations solaires thermiques réalisées sur des maisons individuelles. // HO



© Jacques Courty

## Il y a vingt ans, Jo Blanchon disparaissait

*L'ancien maire Joseph Blanchon, dit Jo, nous quittait le 16 janvier 2003 à l'âge de soixante-neuf ans. Il fut réélu pendant vingt-sept années, de 1971 à 1998, date à laquelle il s'était retiré de la vie politique pour une retraite bien méritée.*

**S**téphanois d'origine, c'est à l'usine Neyret-Beylier de Saint-Martin-d'Hères – qui deviendra Neyrpic par la suite – que Jo Blanchon aborda sa vie professionnelle et militante en Isère. Ouvrier, militant syndicaliste à la CGT et politique au Parti communiste français, il s'y était engagé en humaniste attaché aux valeurs de solidarité, de justice, de liberté. Déjà dans les années 1960, il prenait part à de grandes luttes ouvrières dans les murs de cette entreprise, ce qui lui valut d'être licencié alors qu'il occupait les fonctions de secrétaire syndical. Il ne ménageait ni son temps ni ses efforts.

À cette même époque, la guerre d'Algérie faisait rage. Il a défendu et lutté pour l'indépendance de ce pays. C'est donc tout naturellement qu'Étienne Grappe, alors maire en fonction, lui proposa de rejoindre son équipe municipale en tant que directeur de Cabinet. Plus tard, Jo Blanchon se présentera aux élections municipales et sera élu maire pour la première fois en 1971. Il sera également élu conseiller général en 1973 et 1978.

Au moment du découpage de la Ville en cantons, il optera pour le Sud, où il sera plébiscité jusqu'à ce qu'il décide de se retirer de la vie politique, fin 1998.

Élu de terrain, il représenta sa commune en précurseur de l'intercommunalité aux côtés de Louis Maisonnat (PCF) et d'Hubert Dubedout (PS), en qualité de cofondateur et vice-président du Sieparg\*.

Jo Blanchon a été impliqué, en tant qu'élu, dans les grands travaux d'assainissement qui mirent un terme aux menaces d'inondations de la commune par l'Isère.

Homme de terrain et de conviction, chaleureux et ouvert, attaché à des notions fondamentales de justice et de service public, il a été visionnaire pour sa ville de

cœur et a toujours combattu en faveur des plus démunis et des exclus. Il était aussi fortement attaché au développement du logement social, et aura œuvré au rayonnement de son territoire au sein de l'agglomération que ce soit sur le plan culturel, social ou urbanistique. C'est grâce à son implication et à celle des équipes municipales successives qu'ont été réalisés des projets d'envergure tels que le quartier Renaudie, le lycée Pablo Neruda, la réhabilitation de l'îlot Vallès à la Croix-Rouge et la construction des principaux équipements culturels martinerois : L'heure bleue, Mon Ciné, l'Espace Vallès, ainsi que la reconversion de la friche industrielle Brun en logements. Précurseur, il était doté de facultés d'anticipation et avait eu la sagesse de faire acquérir de nombreuses réserves foncières, qui ont notamment permis le développement de la Ville avec la Zac Centre et la création de la ligne D du tramway. // KS

*\*Syndicat intercommunal d'études de programmation et d'aménagement de la région grenobloise comptant, en 1973, 23 communes membres, pour 360 000 habitants.*



### La savane dans tous ses états !

Lors des vacances d'avril, les enfants ont profité d'une multitude d'activités imaginées par les équipes d'animation des accueils de loisirs. À "Henri Barbusse", petits guépards, panthères et autres lionceaux ont exploré le continent africain !

Du côté de "Paul Langevin", c'est entre dessins d'animaux sauvages et grand jeu collectif que les enfants ont plongé au cœur de la savane. //



Photos © HO



### Ils ont investi L'heure bleue !

À chaque vacances scolaires, le collège Henri Wallon propose aux élèves volontaires de tous les niveaux de classe de participer aux "Vacances apprenantes".

Un dispositif conçu, notamment, pour renforcer les apprentissages fondamentaux à travers des activités dans les domaines scolaire, sportif, de loisirs et culturel. D'où leur venue à L'heure bleue le jeudi 13 avril. Accueillis par l'équipe de Saint-Martin-d'Hères en scène et les élus Marie-Christine Laghrour et Franck Clet, les jeunes ont découvert la salle de spectacle, ses coulisses et les métiers du spectacle vivant.

© NP



### Des ateliers d'initiation au numérique pour rester connectés !

Apprendre à utiliser son ordinateur, son smartphone, sa tablette, à envoyer un mail, à faire ses démarches administratives en ligne..., c'est ce que propose le Service de développement de la vie sociale (SDVS) aux personnes de 55 ans et plus, tout au long du cycle d'initiation destiné à lutter contre la fracture numérique. Gratuites, les séances ont lieu les mercredis de 14 h à 16 h, jusqu'au 21 juin, à la résidence autonomie Pierre Semard. Pour participer, il suffit de s'inscrire au 04 56 58 91 40.

Reportage sur la chaîne Youtube "Ville de Saint-Martin-d'Hères"

© PP

## BIODIVERSITÉ

# + de 120 nichoirs installés dans l'espace public



### Égaux face à la mobilité ?

Début avril, c'est en compagnie de Florent et Ismaël, de l'Établissement social de travail et d'hébergement de l'Isère (Esthi), que les jeunes du projet "Objectif sécurité routière", porté par le service jeunesse, prévention et médiation, ont participé à une déambulation en transport en commun. Ils ont ainsi pu mesurer les difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite lors de leurs déplacements.

Reportage sur la chaîne Youtube "Ville de Saint-Martin-d'Hères"

© HO



**PLAN CLIMAT AIR  
ÉNERGIE - HABITAT**

**- 40 %**

**de consommation  
énergétique  
et de rejet de CO<sub>2</sub>**

Bilan du dispositif métropolitain Mur|Mur  
pour les copropriétés

La Zone à faibles émissions (ZFE) entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet. Après la concertation volontaire, la consultation réglementaire permet à nouveau aux habitants de donner leur avis sur [metropoleparticipative.fr](http://metropoleparticipative.fr) ou à la métropole (1 place A. Malraux, Grenoble), jusqu'au 17 mai.

Le printemps des marchés arrive le 9 juin sur la place Paul Éluard et le 14 juin à Champberton, de 8 h 30 à 12 h. Un temps festif de rencontre et d'échange avec les commerçants, les habitants, les services de la Ville et du CCAS, l'association UFC Que choisir, les messagers du tri de la Métropole... Et aussi un panier garni à remporter sur chaque marché et un atelier culinaire à Champberton !

**Il y a 108 ans,  
le génocide arménien**

Lundi 24 avril, le maire, David Queiros, des élus, dont Michelle Veyret, 1<sup>re</sup> adjointe et Françoise Gerbier, conseillère départementale, les représentants du collectif des associations arméniennes et de nombreux habitants se sont rassemblés pour commémorer solennellement le génocide arménien qui fit plus d'un million et demi de victimes. Jour funeste, le 24 avril 1915 marque l'arrestation d'intellectuels et de politiques arméniens qui déclencha le début du génocide.



© NP

**Comment ça va dans mon quartier ?**

Le 5 avril, une dizaine d'habitants se sont retrouvés, rue André Chénier, pour s'exprimer sur leur quartier. L'animation "porteur de paroles" leur a permis d'évoquer ce qu'ils aiment, ce qu'ils apprécient moins et ce qu'ils voudraient dans leur quartier. Accompagnés de la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH), les participants ont pu contempler l'exposition sur la propreté et le tri.



© DR

**Biennale de la danse : appel à participation !**

La compagnie Malka est actuellement à la recherche de participants (débutants ou confirmés, jeunes ou adultes) pour coudre 150 costumes et danser avec les artistes professionnels.

Plus d'informations et inscriptions au 06 14 23 45 62 ou par mail à [biennale@ciemalka.com](mailto:biennale@ciemalka.com).



© Stéphane Rambaud

# De

Entre enjeux climatiques et environnementaux, inflation et flambée des prix, comment réinterroger son alimentation ? Comment agir sur la précarité alimentaire qui pèse sur les ménages ? Comment aller vers une alimentation répondant aux enjeux de développement durable et de ses trois piliers : social, environnemental et économique ? À l'échelle de la commune, les actions et projets abordent la question de l'alimentation dans sa globalité et en se tournant vers l'avenir, en portant une attention particulière aux plus fragiles, aussi. // NP



**2 697**  
**ENFANTS**

*inscrits à la  
restauration scolaire*

**MOYENNE**  
**PAR ENFANT**

**86 REPAS**

*sur l'année scolaire*

**PRIX MOYEN PAYÉ**  
**PAR LES FAMILLES**

**3,52 € PAR REPAS\***

*\*Données année scolaire 2021-2022*



# la terre... à l'assiette

## POUR UNE RESTAURATION 100 % durable

**LE CONTEXTE SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL, AINSI QUE LES LOIS RÉCEMMENT ENTRÉES EN VIGUEUR AMÈNENT LA RESTAURATION MUNICIPALE À SE QUESTIONNER SUR SES PRATIQUES, POUR RÉFLÉCHIR À UNE RESTAURATION 100 % DURABLE.**



Visite de la cuisine centrale par la délégation de Bordeaux Métropole.

Ceci oblige l'établissement à d'ores et déjà réfléchir à des solutions. Ces changements nécessitent de sensibiliser et de former les acteurs qui interviennent dans et autour de l'assiette. C'est pourquoi la Ville a souhaité se faire accompagner par Grenoble-Alpes Métropole afin de donner un nouvel élan à cette transition.

### Du changement dans les assiettes des enfants

L'accompagnement, de juin 2022 à juin 2023, coordonne et amplifie les actions déjà mises en place telles que la lutte contre le gaspillage alimentaire - miches de pain remplacées par des tranches, découpe des fruits... - et la

transition alimentaire avec des repas privilégiant des produits locaux, bio et/ou labellisés. Le travail actuel s'axe sur les menus, afin d'aller vers une restauration durable composée de produits bio, bruts, de saison, et sur la formation de tous les corps de métiers qui accompagnent les enfants à midi. Le but étant que cuisiniers, magasiniers, agents de restauration, animateurs... parlent le même langage. Un travail sur les idées reçues (les maternelles sont en pleine croissance, il faut qu'ils mangent des protéines ! Les menus ne sont pas assez variés ! ...) sera proposé aux Atsem\*. Ainsi, elles pourront répondre aux inquiétudes des parents. En juin, la cuisine centrale va

Restaurants scolaires

**MOINS 20 %**

de gaspillage par repas entre 2018 et 2022

travailler sur le thème "protéines : viandes, poissons et alternatives 100 % durables". Dans ce cadre, elle va proposer une seule source de protéines animales par semaine et trois plats végétariens à l'ensemble des enfants. Pour la suite, la Ville souhaite renforcer ses actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. Depuis 2018 les mesures prises ont permis de réduire ce gaspillage de 20 % par repas. Elle continue aussi d'appliquer les recommandations de 50 g de viande, poisson ou œuf par jour pour les maternelles et de proposer aux convives toujours plus de produits durables et de qualité dans leur assiette. // HO

\*Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Le quotidien de la restauration municipale s'est vu chamboulé par de nouvelles lois. Début 2022, la loi Égalim a imposé 50 % de produits alimentaires durables de qualité, dont 20 % issus de l'agriculture biologique et 30 % labellisés. Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, tous les contenants alimentaires en plastique utilisés pour la cuisson, la réchauffe ou le service devront avoir disparu.

**ÉCONOMIE**

## POUR NE PAS GASPILLER, la cuisine centrale fait don de ses surplus

**LES AGENTS DE LA CUISINE CENTRALE VEILLENT À PRÉPARER LES REPAS AU PLUS PRÈS (NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS AUX RESTAURANTS SCOLAIRES, PORTAGE DES REPAS...).**

En cas de surplus suite à l'absence d'un enseignant, une sortie scolaire annulée, de dates limites de consommation trop courtes... les plats fabriqués en barquettes individuelles ou collectives, les produits d'épicerie, laitiers ou encore le pain sont remis à des associations solidaires. En 2022, 32 dons ont été effectués, liés pour beaucoup aux absences pour Covid : huit au comité local du Secours populaire français, six à Génération précarité et un à la Banque alimentaire. Depuis le mois de janvier et jusqu'à ce jour, la cuisine centrale a remis dix dons : huit au Secours populaire français et deux à Génération précarité. //



DR

**SOCIAL**

# RÉFLÉCHIR À L'AGRICULTURE et à l'alimentation de demain



Les terrains Rival au sud de la Ville, futur secteur de projet.

## L'ALIMENTATION DES VILLES, L'EXPLOSION URBAINE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DEVIENNENT DE VÉRITABLES DÉFIS. FACE À CES ENJEUX, LA VILLE RÉFLÉCHIT À L'ALIMENTATION DE DEMAIN.

**À** Saint-Martin-d'Hères, l'agriculture urbaine – qui regroupe l'ensemble des activités de production agricole ou d'élevage au cœur ou à proximité des

villes – n'est pas une pratique nouvelle. Les jardins familiaux individuels en sont le symbole. La Ville la définit sous trois angles : bien-être physique et social des habitants ; aspect nourricier ; respect de la biodiversité. Depuis une dizaine d'années, de nouvelles pratiques ont émergé : l'agriculture professionnelle conventionnelle ou biologique (ferme des Maquis, jardins détaillés, Champloop...), l'agriculture non professionnelle collective (jardins d'insertion Le Chantegraine, ruchers associatifs), ou individuelle (jardins familiaux, privés...).

Pour la commune, structurer et rendre visible le développement de ce type d'agriculture est un moyen d'articuler les politiques d'alimentation, de santé et de précarité pour

que chacun puisse accéder à une alimentation saine et durable. C'est en faire une politique sociale, pour permettre aux habitants d'en être parties prenantes.

La stratégie de développement dans la commune passe par des épisodes opérationnels à court terme telles que l'évolution des jardins familiaux, vers plus de parcelles partagées, l'intégration d'une ou plusieurs formes d'agriculture dans le projet d'écoquartier Rival. Ces perspectives à moyen terme consisteront à créer du lien entre cuisine centrale et développement de l'agriculture urbaine, à dynamiser les 60 hectares classés en zone agricole sur la colline du Murier, à positionner l'agriculture dans le projet urbain de développement de la ville.

**Pour notre alimentation, allons au plus court !**

On parle de circuit court lorsque l'on consomme des denrées dont la proximité géographique et lorsque le nombre d'intermédiaires

entre le producteur et le consommateur est faible. À Saint-Martin-d'Hères, les paniers solidaires de fruits et légumes locaux proposés par le CCAS, et le soutien apporté aux agriculteurs martinérois pour maintenir des pratiques agricoles et pastorales au plus près des consommateurs, favorisent ces circuits courts. L'agriculture urbaine crée du lien entre le monde rural et le monde urbain, réduit le transport de marchandises, valorise les produits locaux, de saison, de qualité et permet d'envisager l'alimentation de demain. // HO

- 258**  
jardins familiaux
- 52**  
ruches communales
- 1**  
maraîcher
- 1**  
élevage caprin
- 1**  
champignonnière



## CCAS agir dans la proximité



L'Épisol - La Mobile est présente à Saint-Martin-d'Hères chaque semaine.

### AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS), LES ACTIONS MENÉES AUTOUR DE L'ALIMENTATION COCHENT TOUTES LES CASES : SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE.

Un jardin collectif, Le Chantegraine, pour cultiver légumes et fruits frais et les transformer collectivement en plats savoureux et sains. Des ateliers de cuisine intergénérationnels pour préparer ensemble des mets à partir de produits bruts et frais ; d'autres pour apprendre à booster les préparations de vitamines et de nutriments, à cuisiner sans viande, à accommoder les restes... Les initiatives proposées aux habitants autour de l'alimentation ne manquent pas. Elles participent à tisser des liens, à donner des clés pour se nourrir autrement et à accompagner le public vers les transitions. Ces enjeux, et l'augmentation exponentielle du prix des denrées alimentaires qui accroît la précarité alimentaire de nombreux ménages, conduisent le CCAS à développer et à renforcer ses actions de prévention et d'accompagnement, ainsi qu'à préserver son partenariat avec l'Équytable et Épisol.

#### Des paniers et une épicerie solidaires

Les maisons de quartier Fernand Texier et Gabriel Péri proposent à tous les habitants\* des paniers de fruits et légumes



issus de producteurs locaux, par l'intermédiaire de l'association l'Équytable. Cette action vise à permettre aux familles d'accéder à une alimentation de qualité, quelles que soient leurs capacités financières ; à promouvoir une démarche solidaire et citoyenne auprès des habitants ; à favoriser le lien social, la mixité sociale et la participation des habitants ; à soutenir une agriculture locale et raisonnée, ainsi que les circuits courts.

Le coût d'un panier est de 10,50 euros. Le prix d'achat du panier pour les familles varie en fonction de leur quotient familial, la différence étant prise en charge par le CCAS. Environ 90 paniers (solidaires ou non) sont livrés chaque semaine sur les deux sites. À la maison de quartier Gabriel Péri, en 2022, 451 paniers solidaires ont été commandés ; 171 sur la période de janvier à avril 2023.

L'épicerie locale et solidaire, Épisol - La Mobile s'installe chaque semaine dans le secteur Henri Wallon (à proximité du gymnase Colette Besson) et sur le parvis de la maison de quartier Romain Rolland. Elle est ouverte à tous et les tarifs sont modulés en fonction des revenus de chacun. Ces permanences sont couplées avec des animations assurées par le CCAS, la direction santé publique et environnementale ou encore la Mission locale jeunes. En 2022 (sites Henri Wallon et Romain Rolland), l'association a accueilli 207 bénéficiaires et comptabilisé 62 adhérents. // NP

\*Les personnes ne pouvant pas bénéficier des tarifs solidaires (QF supérieur à 900) peuvent commander leurs paniers directement auprès de l'Équytable

Claire  
Fallet



Adjointe  
à la restauration  
municipale

« L'inflation générale est de 6 % par rapport aux prix de 2022. Nous la subissons aussi à la mairie de Saint-Martin-d'Hères. Mais aujourd'hui plus que jamais, nous ne faisons pas de concession sur le bien-manger des plus de 2 500 Martinérois servis quotidiennement dans les restaurants scolaires. Nous continuons d'augmenter la part des produits bio et de cuisiner plus de produits non transformés par des procédés industriels afin de préserver au maximum leurs qualités nutritionnelles. Cette dynamique, nous l'appliquons depuis plusieurs années et nous avons à cœur de trouver des solutions pour qu'elle perdure : les Martinérois continueront de trouver un repas de qualité dans leur assiette. Pour cela, nous gagnons en anticipant nos achats, nous évoluons en privilégiant la cuisine de produits "bruts" et "frais", en diversifiant les sources de protéines et en luttant contre le gaspillage. Cela nécessite plus de temps et de cuisiniers – les plats préparés font gagner du temps, mais coûtent plus cher. Ils sont aussi de moins bonne qualité et certains conservateurs sont mauvais pour la santé. C'est tout cela que nous souhaitons éviter à la cuisine centrale de Saint-Martin-d'Hères.

Nous sommes en contact avec les producteurs du territoire. Il y a eu, grâce à l'accompagnement de la Métro dans notre démarche de transition, l'équipe de la cuisine centrale et moi-même avons rencontré un producteur bio du bassin grenoblois. Il nous a parlé de l'inflation, qui touche l'achat de ses plants, l'électricité et la conservation frigorifique. Il nous a aussi rappelé que l'inflation concerne avant tout les cultures qui nécessitent des engrais et des pesticides provenant de la pétrochimie et polluant nos terres et l'eau que nous buvons. Pour toutes ces raisons, nous souhaitons continuer de soutenir ces producteurs bio respectueux de l'environnement et créateurs d'emplois.

Chaque Martinérois peut aussi agir dans ce sens, en préférant les marchés de proximité et la cuisine de produits bruts et frais. C'est une démarche importante pour votre budget, votre assiette, votre santé et votre ville. Le CCAS permet l'achat de bons produits à bas prix directement issus des producteurs auprès de l'Équytable. Le prix des paniers de légumes et de fruits de saison est en fonction des revenus. Par cette démarche d'achat régulier, vous apportez une sécurité de vente aux producteurs et vous les soutenez ! » //

Propos recueillis par NP

Secours populaire français

# UNE SOLIDARITÉ plus que jamais nécessaire

**A**u comité local du Secours populaire français, le constat est là. Inflation et flambée des prix aggravent et étendent la précarité et la pauvreté : le nombre de familles accueillies lors des distributions alimentaires est passé de 800 à 1 180. « *Pareil du côté des colis de dépannage réservés aux personnes ayant besoin d'un coup de main ponctuel. Les derniers chiffres recensés font état de 1 111 colis remis* », confie Abdelkader Charef, trésorier de l'association. À cette dure réalité s'ajoutent la diminution de 50 % de l'aide accordée par l'Union européenne et la baisse des dons alimentaires issus des collectes auprès de la population à l'entrée des grandes surfaces. « *En 2022, nous repartions avec une tonne de denrées à l'issue de chaque collecte. Aujourd'hui, nous parvenons tout juste à recueillir 300 kilos, en moyenne. Ce n'est pas que les gens*



Fin 2022, préparation des 120 colis de fin d'année.

*soient moins généreux, mais vu la situation actuelle, ils font plus attention à leur budget... »* La conséquence ? Pour être en mesure de garantir le minimum aux familles martinéroises, ainsi qu'à celles venant de Gières, Poisat ou Uriage, l'association a dû se résoudre à réduire les quantités distribuées. Et les bénévoles se démènent pour ne pas rompre la chaîne de la solidarité. C'est dans ce sens que l'association lance un large appel à dons

(denrées alimentaires, soutien financier) auprès des habitants. Il est également possible de soutenir l'action du Secours populaire en achetant des produits à la boutique solidaire. // NP

**>> Secours populaire français**  
66 avenue du 8 Mai 1945  
Ouvert : lundi, mardi, vendredi  
de 13 h 30 à 17 h ; samedi de 9 h à 12 h  
Mail - [smh@spf38.org](mailto:smh@spf38.org)  
Tél. 09 80 94 17 25



**SAMIR REBADJ**  
Secrétaire général du comité local  
du Secours populaire français

**L**a situation actuelle est encore pire que celle que nous avons traversée pendant la période du Covid qui avait déjà été particulièrement difficile. Les demandes d'aide alimentaire, de colis de dépannage ont explosé et les gens qui nous disaient « pouvez-vous me dépanner ? », sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à nous dire « je n'ai rien à manger ». Parmi les personnes accueillies lors des distributions, nous constatons une forte augmentation du nombre de retraités et d'étudiants. En 2022, ces derniers étaient 80. Depuis le début de l'année, ils sont 180 à venir chercher leur colis le samedi. // ”

## UNE ASSOCIATION INCARNÉE par la jeunesse et tournée vers les jeunes



Distribution de produits de première nécessité aux étudiants.

**C**réée en 2020, l'association Génération précarité organise des distributions gratuites de produits, alimentaires et non alimentaires, en direction des étudiants dans le besoin. « *Lors du premier confinement, il y avait d'interminables files d'attente aux aides alimentaires. À l'annonce du second, des étudiants syndicalistes de l'Union des étudiants de Grenoble ont décidé de solliciter les CCAS des villes alentour. Face à l'urgence, nous*

*avons structuré l'association afin d'organiser les collectes de dons et leur distribution* », confie Anthony, le président. En 2022, Génération précarité est venue en aide à plus de 700 étudiants et récemment, la barre des 125 000 repas a été dépassée. Une aide non négligeable quand on sait que 20 % des étudiants vivent sous le seuil de pauvreté. Cette année, l'association doit faire face à l'inflation, qui impacte l'afflux de dons, et à la demande

croissante des étudiants. Les 156 bénévoles œuvrent donc pour maintenir une à deux distributions par mois : « *Nous sommes attendus par 150 à 500 étudiants. Nous faisons en sorte qu'ils puissent repartir avec l'équivalent de 10 à 15 repas, 2 paquets de pâtes, 2 produits pour le petit déjeuner...* » À chaque distribution, 1 à 2 tonnes de denrées sont données. Des chiffres qui montrent que la précarité ne décroît pas chez les étudiants. // HO

**>> Contact :**  
[generation.precarite@gmail.com](mailto:generation.precarite@gmail.com)  
06 58 02 58 56  
[facebook.com/Gprecarite/](https://facebook.com/Gprecarite/)

# LAURENT DOUZOU

Historien spécialiste de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance intérieure

Alors que le Conseil national de la Résistance (CNR) fête ses 80 ans et que la Ville s'apprête à commémorer la Journée nationale de la Résistance et à inaugurer la place Lucie et Raymond Aubrac le 27 mai, l'historien Laurent Douzou revient sur cet acte fondateur de la France d'après-guerre, et sur son actualité.

## Le CNR, son histoire, son actualité

**Le Conseil national de la Résistance a été constitué pendant la guerre.**

**Quels en étaient les objectifs ?**

**Laurent Douzou :** Le processus d'unification a débuté avec la mission confiée par le général de Gaulle à Jean Moulin. Ce dernier, parachuté en zone Sud début janvier 1942, est parvenu à convaincre trois grands mouvements de Résistance (Combat, Franc-Tireur, Libération) de fusionner dans les Mouvements unis de Résistance (janvier 1943). Reparti à Londres en février-mars 1943, Jean Moulin en est revenu avec la mission de réunir dans une même instance tous les mouvements, partis et syndicats résistants des deux zones. Le 27 mai 1943, en plein Paris occupé, c'était chose faite avec la réunion fondatrice du Conseil national de la Résistance. Cette unification avait été rendue possible par deux facteurs : la Résistance intérieure avait besoin du soutien logistique de Londres (appui financier, aide en moyens de liaison, fourniture d'armes) ; le soutien politique d'une Résistance intérieure unifiée était essentiel pour le général de Gaulle face à un rival de poids, le général Giraud, installé par les Anglo-Américains à la tête de l'Afrique du Nord.

**Comment le programme du CNR a-t-il façonné les réformes économiques et sociales mises en place après la Libération ?**

**Laurent Douzou :** Les différentes composantes du CNR ont voté à l'unanimité un programme d'action le 15 mars 1944

qui comportait « les mesures à appliquer dès la libération du territoire ». Elles ont déterminé les politiques publiques menées à partir de 1944. Ce programme affirmait la nécessité d'un État fort détenant les principaux leviers de l'économie et des finances. Il proclamait la nécessaire solidarité à l'égard des plus démunis. Il posait le caractère impératif du rétablissement de toutes les libertés. La nécessité d'une planification et de nationalisations était posée en principe, en même temps que l'éviction des grands groupes financiers et économiques de la direction de l'économie. Cela allait de pair avec la réaffirmation du principe intangible de la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général. Sur le terrain social, le programme proposait le droit au travail et au repos, des salaires convenables et une retraite décente pour garantir à tous une vie digne, un syndicalisme doté de larges pouvoirs, « un plan complet de sécurité sociale », une éducation permettant de promouvoir « une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires. »

**Pour le CNR, l'intérêt général doit primer sur l'intérêt particulier.**

**Quelle en est l'illustration ?**

**Laurent Douzou :** La subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général, cela signifie que l'État – par la planification et la nationalisation des secteurs clés – détermine la politique économique de la nation, parce que les

grands groupes financiers et économiques agissent en fonction de leurs intérêts propres qui ne coïncident pas nécessairement avec l'intérêt général et aussi, entre autres, que la presse ne soit pas entre les mains de quelques individus qui usent de ce levier pour leur seul profit (économique ou idéologique) ; et que la solidarité doit s'exercer en faveur des plus faibles : la création d'une sécurité sociale couvrant tous les aspects de la vie de chacun relève de ce principe.

**80 ans après, le programme du CNR est-il toujours d'actualité ?**

**Laurent Douzou :** Il reste d'une brûlante actualité parce que, contrairement à ce qu'affirment ceux qui veulent le détricoter méthodiquement, il n'a jamais promu un modèle qui se serait peu à peu démodé, mais des principes dont il faudrait pouvoir démontrer qu'ils ne correspondent plus à l'air du temps...

Or, les principes d'égalité et de solidarité ne sont pas nés en 1944 et peuvent difficilement être reniés au motif qu'ils seraient aujourd'hui dépassés. C'est la raison pour laquelle ce texte, vieux de près de 80 ans, continue de résonner si fortement. // Propos recueillis par HO



DR

# "Grandir", quelle aventure !

Mené main dans la main par Saint-Martin-d'Hères en scène, l'Éducation nationale, la C<sup>ie</sup> du Dernier étage et le CCAS, le projet "Grandir" a fait cheminer les enfants de l'enfance à la vieillesse, en passant par la puberté. Une belle aventure qui s'est achevée en spectacle sur la scène de l'Espace culturel René Proby.

**D**epuis septembre, quatre classes de CM1 et CM2 de l'école Voltaire ont participé à l'atelier d'écriture "Grandir".

En 15 demi-journées, deux autrices issues de la C<sup>ie</sup> du Dernier étage ont fait travailler les élèves sur plusieurs thématiques. Les enfants ont pu être sensibilisés en assistant au ciné-concert *Cavale* et à la pièce de théâtre *Crayons de couleurs* à L'heure bleue.

Louise Bataillon a exploré avec les élèves de CM1 le thème "Grandir et vieillir". Des échanges épistolaires ont eu lieu entre les enfants et les personnes âgées de la résidence autonomie Pierre



Semard et des maisons de quartier. À quel moment ne grandit-on plus et commence-t-on à vieillir ? Quel regard notre société porte-elle sur le vieillissement ? Telles sont les questions sur lesquelles les élèves et les personnes âgées ont pu échanger. La deuxième autrice, Anooradha Rughoonundum, a travaillé sur le thème de la puberté avec les

élèves de CM2. Cette résidence d'écriture a été accompagnée d'une rencontre avec le Planning familial.

## Après l'écriture, une lecture théâtralisée

La deuxième phase a consisté en une mise en voix de ces écrits pour une restitution orale. Encadrés par Louise Bataillon et Ariane Salignat, comédiennes et codirectrices de la compagnie, les élèves ont été encouragés à lire leurs textes, non sans apprendre certaines techniques théâtrales (articulation, projection de la voix, mise en espace). Une première restitution s'est déroulée le 30 mars devant tous les élèves de l'école Voltaire, puis le 4 avril à l'Espace culturel René Proby, devant les familles des élèves et les groupes du troisième âge. //



## Louise Bataillon - Compagnie du Dernier étage

*En questionnant les élèves, j'ai été surprise de les entendre associer la vieillesse avec la notion de mort, avant celle de la sagesse. Nous avons écrit cette pièce autour du personnage d'une jeune fille, partagée entre la mort récente de sa grand-mère et la naissance d'une petite sœur.*

*Accompagnés par leurs trois institutrices, les élèves ont pu correspondre avec les personnes âgées de la maison des habitants Montesquieu et de la résidence autonomie Pierre Semard. Ces réflexions épistolaires ont guidé la pièce. Ce projet leur a permis d'affiner leur perception du vieillissement tout en leur apprenant à mettre en voix leurs propres écrits. //*



## DIVA Syndicat, de Hildegarde de Bingen à Aya Nakamura

**Il n'y a pas un genre musical supérieur à un autre.** Fidèles à cette idée, Noémie Lamour et Gentiane Pierre, créatrices de la compagnie théâtrale et musicale Mise à feu, ont choisi de soulever un nouveau débat : où sont les femmes musiciennes ? Pour y répondre, elles ont "pris leur carte" au DIVA Syndicat. Leur objectif ? Jouer, montrer et faire entendre, au public dès 7 ans, dix siècles de musique écrite, composée et jouée par des femmes. Sous un angle humoristique et burlesque, ce dernier spectacle de la saison culturelle de Saint-Martin-d'Hères en scène interroge leur invisibilisation. La soirée de clôture se poursuivra dans le hall de L'heure bleue. Les spectateurs pourront participer aux activités comme celle de la boîte à dessins. En quelques coups de crayons, ils devront esquisser la scène qu'ils ont le plus appréciée. Cette boîte sera ensuite remise aux artistes qui garderont ainsi un souvenir de leur passage à L'heure bleue. //

>> **DIVA Syndicat, vendredi 12 mai à 20 h, L'heure bleue - 04 76 14 08 08**

## Street Art Fest, en avant-première sur l'avenue Gabriel Péri

Début avril, la ville a accueilli la toute première fresque de la neuvième édition du Street Art Fest Grenoble-Alpes ! Réalisée par l'artiste grenoblois Ink4rt, elle donne un avant-goût du festival qui se tiendra du 26 mai au 2 juillet.

Depuis 2015, le Street Art Fest Grenoble-Alpes, porté par l'association Spacejunk, colore les rues de l'agglomération. En invitant des artistes locaux et internationaux, les murs se parent d'œuvres toutes plus originales les unes que les autres. À l'aube de cette neuvième édition, Saint-Martin-d'Hères a eu l'honneur d'accueillir le festival en avant-première ! Du 1<sup>er</sup> au 9 avril, Ink4rt a investi une immense façade au



© Tom Tomassoni

10 avenue Gabriel Péri. Sa fresque, qui vient s'ajouter à celles qu'il a déjà réalisées lors des précédentes éditions, reflète son approche calligraphique qui allie des lettrages et des inspirations orientales,

gothiques ou hébraïques. Après cette mise en bouche colorée, deux autres artistes sont attendus. L'artiste américain Drew Merritt, connu pour ses portraits hyper-réalistes et ses peintures

figuratives, proposera une œuvre sur la façade de l'école Condorcet. Le troisième artiste, qui aura pour toile le gymnase Voltaire, ne s'est pas encore fait connaître... affaire à suivre ! // HO

### APPEL À CANDIDATURE !

Le festival est à la recherche de bénévoles qui souhaitent s'investir pendant la réalisation des fresques, faire des rencontres et s'impliquer dans la vie culturelle de la ville !

>> [streetartfest.org/devenir-benevole](http://streetartfest.org/devenir-benevole)  
>> [benevoles@streetartfest.org](mailto:benevoles@streetartfest.org)  
>> 06 01 48 66 71

## Des trous dans ses murs...

Du 8 juin au 8 juillet, l'Espace Vallès accueille l'exposition *Des trous dans ses murs* de Virginie Piotrowski. Pensé pendant la pandémie, ce projet met en lumière la précarité matérielle à laquelle les artistes doivent faire face : « C'est impossible de faire un crédit pour constituer son atelier. » Virginie a donc choisi de reproduire son espace de travail de manière simpliste. « Une structure en bois qui représente mon atelier, et mes dessins, qui vont jouer le rôle de fenêtres sur le monde ! » Et c'est ainsi que l'exposition *Des trous dans ses murs* a vu le jour : « J'ai lu un texte d'Ivan Illich, L'art d'habiter. L'auteur explique que pour habiter un lieu, il faut faire des trous dans ses murs. Cela montre qu'on l'habite et que l'on se l'approprie. D'ailleurs, j'expose seulement dans des galeries où je peux faire des trous dans les murs ! » Son exposition, tout public, s'arpente tel un appartement dans lequel on aimerait vivre. Les visiteurs pourront s'y installer, prendre le temps d'admirer et de s'imprégner de l'œuvre. // HO

**Exposition visible du 8 juin au 8 juillet**

>> Vernissage jeudi 8 juin à 18 h 30

>> "Le dessin, objet du réel ?"

Conférence de Fabrice Nesta, jeudi 22 juin à 19 h



DR

# Double victoire départementale pour l'ESSM Volley



Le trio de l'équipe M11.



Les volleyeurs des équipes M15 et M18.

Cela faisait 15 ans que la section volley de l'étoile sportive Saint-Martin-d'Hères n'avait pas gagné de championnat départemental. Avec l'équipe des M11 et des M15, le rêve est devenu réalité.

La journée du 25 mars est devenue une date importante pour l'ESSM Volley. C'est au gymnase Voltaire, lieu du plateau final, que Rafaël (9 ans), Lukas

(10 ans) et Baptiste (8 ans), volleyeurs de l'équipe des M11 (9-10 ans) ont remporté le titre de champion départemental en trois contre trois. Dans la foulée, Léo, Louka, Augustin, Alfonso, Siloan, Anselm, Nathanaël, Luis et Noah, ont également remporté le titre dans la catégorie M15 et M18 (12-15 ans).

## Deux équipes très soudées

« Les M11 ont été une équipe soudée », explique Camille Pic, présidente du club. « Ce sont des amis de longue date qui jouaient déjà ensemble au football. » Le championnat, organisé en 7 plateaux, a démarré en octobre dernier. Coachés par Mélodie Da Silva, l'équipe a su se placer dans les premières places face à 15 autres équipes du département. Encouragés par cette victoire, ils participent en ce moment au championnat régional.

L'équipe des M15, créée en 2021 et entraînée par Sylvain Pic, a également remporté ce championnat en match 4 contre 4 en 8 plateaux. Cette équipe compte 7 Martinérois scolarisés au collège Fernand Léger. Désormais, ces deux équipes regardent vers l'avenir. L'équipe M11 espère accueillir d'autres joueurs afin de pallier d'éventuels remplacements. Mais toutes ont désormais mis le cap vers les championnats départementaux en octobre prochain. //

**ESSM Volley**  
essm-volley-ball-34.webself.net  
Tél. 06 07 67 51 80



Portrait  
Sylvain Pic

## L'ENTRAÎNEUR QUI A MENÉ LES M15 À LA VICTOIRE !

Entraîneur des M15 depuis l'année dernière, Sylvain Pic a transformé cette équipe en nouveaux champions départementaux. Pourtant, à 46 ans, son itinéraire n'est pas celui d'un professionnel médaillé, mais plutôt d'un volleyeur passionné. « J'ai découvert le volley au collège, mais c'est à l'âge de 30 ans que j'ai pratiqué ce sport en rejoignant l'équipe senior de Saint-Martin-d'Hères en ligue FSGT\*.

J'ai ensuite rejoint l'équipe prérégionale garçons. » Habitué à être sur le terrain, au poste d'attaquant dans des équipes seniors mixtes, Sylvain a dû remplacer au pied levé l'ancien entraîneur des M15 l'année dernière. « Je n'avais pas d'objectifs précis en reprenant cette équipe. J'ai appris le volley en loisirs et je voulais avant tout qu'ils prennent plaisir à participer à ce championnat départemental. Le fait qu'ils participent en ce moment à un tournoi régional sera, quoi qu'il en soit, une belle expérience pour eux. » //

\*Fédération sportive et gymnique du travail

## L'élan rassembleur de l'Union d'habitants Liberté-Village

Avec sa vingtaine d'adhérents, l'Union d'habitants Liberté-Village affiche un beau dynamisme et rivalise d'idées et de talents pour organiser des événements rassembleurs.



© Stéphanie Nelson

Une centaine de spectateurs sont venus écouter le Trio Maradraq lors du concert organisé le 8 mars à la maison de quartier Romain Rolland.

Présidée par Françoise Galetti, l'association s'investit pour contribuer au maintien d'un cadre de vie agréable, « faire remonter les dysfonctionnements, les problématiques rencontrées auprès de la mairie ». Elle s'efforce aussi de créer du lien entre les habitants du quartier, à grand renfort d'animations culturelles et festives, et en s'appuyant « sur les compétences et les talents de chacun ». Des soirées célébrant la nouvelle année à la sortie nature "Pirouettes et coquelicots" (29 avril), en passant par le concert du 8 mars avec le trio Maradraq, les propositions s'enchaînent. Autant d'animations destinées à « faire se rencontrer les habitants "d'en haut" et ceux "d'en bas" », à « rassembler les générations ». D'ailleurs,

le départ d'anciens habitants a favorisé l'arrivée de nouvelles familles avec enfants. « Deux d'entre elles ont intégré le conseil d'administration, apportent de nouvelles idées et des orientations bienvenues, comme la soirée jeux de société qui a rassemblé les adultes, et les enfants avec qui il nous faut maintenant compter ! » C'est dans ce but que le 1<sup>er</sup> avril dernier, une séance de cinéma composée d'une sélection de courts métrages issue du Festival Nature et environnement a été initiée à leur intention. Elle s'est déroulée à la maison de quartier Romain Rolland avec laquelle "Liberté-Village"

noue des partenariats réguliers.

Les adhérents sont aussi toujours prompts à s'investir dans la vie de la cité, comme ce fut le cas tout récemment avec la tenue de la buvette du Bal de la Liberté. Et le 17 juin, dès 19 h, avec la complicité de la maison de quartier « qui monte cette fois-ci ! », ils donnent rendez-vous aux habitants sur la place pour la "Fête au Village" qui mettra la musique à l'honneur avec Ziliias (chants du monde) et Solorma (chants polyphoniques). // NP

>> **Union d'habitants Liberté-Village :**  
[asso.libertevillage@gmail.com](mailto:asso.libertevillage@gmail.com)

## La Société des lecteurs et lectrices de L'Humanité lancent leurs Cafés-rencontres

**Samedi 6 avril**, la Société des lecteurs et lectrices de L'Humanité (S2LH) a tenu son premier Café-rencontre autour de la projection du documentaire *Roland Gori, une époque sans esprit*, de Xavier Gaillant. Ce psychanalyste et philosophe dénonce les injonctions autoritaires qui aliènent nos esprits et les pressions exercées sur notre pensée par les médias et par l'invasion du numérique. « Le sujet de cette rencontre a pu paraître ambitieux, mais les propos de Xavier Gaillant se sont révélés très pertinents dans le contexte des luttes que nous menons actuellement », nous disent les membres de l'association. D'autres rendez-vous seront organisés régulièrement. Une soirée-débat autour de Rino Della Negra, footballeur et résistant membre du groupe Manouchian, fusillé au Mont-Valérien, est d'ores et déjà prévue à l'automne. // NP

>> **Renseignements, adhésion :** Alain Boussard, 06 08 86 29 30  
 Jean-Louis Millet, 06 89 87 95 78



DR

**ESSM GYMNASTIQUE :** Jenna et Jenna, 10 ans, sont qualifiées pour le championnat de France individuel qui se déroulera le 20 et 21 mai ! Layana et Delya peuvent encore se qualifier, par équipes, en mai également.

**LA 6<sup>e</sup> ÉDITION DES 5 ET 10 KM** de l'ESSM athlétisme se tiendra dimanche 24 septembre. Nouveauté cette année : une course enfants !  
 Infos - Inscriptions : [essmathletisme.fr](http://essmathletisme.fr)  
 Tél. 06 85 76 35 01

**LE SAINT-MARTIN-D'HÈRES FOOTBALL CLUB (SMHFC)** a organisé le premier challenge Savino Mazzilli samedi 22 avril. En souvenir de l'ancien dirigeant du SMHFC, 24 clubs se sont affrontés amicalement sur la pelouse du stade Benoît Frachon.

Quinzaine artistique

# Tous ensemble !

Concerts, chants, danses, théâtre... Du 27 mars au 7 avril, élèves et professeurs du centre Erik Satie ont offert de l'émerveillement, des émotions, des découvertes et du talent tout au long de la quinzaine artistique ! // HO



1.

© Salima Nekikeche

**1 et 2.**

Le coup d'envoi de la Quinzaine artistique a été donné par la fanfare éphémère et déambulatoire ! Elle a rejoint l'orchestre de l'école Paul Bert sur le parvis de l'Espace culturel René Proby. L'ensemble des cuivres et percussions E=mCu a assuré, en intérieur, le concert de fin de soirée.



2.

© Stéphanie Nelson



**3.** Poète rythmicien, Raistlin a accompagné les jeunes dans l'univers du Slam.

La soirée a donné lieu à une création d'aujourd'hui par les adultes de demain.

**4.** James Bond, Sister Act, Il était une fois dans l'Ouest, Pirates des Caraïbes..., les orchestres à cordes ont fait voyager le public à travers différents univers cinématographiques.



3.

© Salima Nekikeche

4.

© Stéphanie Nelson

**5 et 6.** C'est plus de 150 musiciens, de 8 à 70 ans, des orchestres à vent du conservatoire, des groupes scolaires Paul Bert et Henri Barbusse, qui ont partagé la scène de L'heure bleue lors d'un concert format "XXL" !



5.

© Stéphanie Nelson



6.

© Stéphanie Nelson

**7.** Élèves et enseignants du dispositif "Artistes en herbe" se sont retrouvés sur scène afin de partager, tour à tour, leur répertoire musical et chorégraphique.



7.

© Stéphanie Nelson

**8 et 9.** Avec les "Inventions de Satie" danseurs, comédiens et musiciens ont composé, arrangé, interprété leurs rêves, leurs cauchemars, jusqu'à les mêler sur scène en une onirique création artistique.



8.

© Stéphanie Nelson



9.

© Stéphanie Nelson

**Jérôme Rubes**Communistes et apparentés  
jerome.rubes@saintmartindheres.fr**80 ans de lutte**

**L**e 27 mai 2023, nous allons fêter les 80 ans de la création du Conseil national de la Résistance. À Saint-Martin-d'Hères, nous avons donné ce nom à une place afin d'entretenir la mémoire sur cet acte fort pris durant la Seconde Guerre mondiale. Le Conseil national de la Résistance (CNR) a donné lieu au programme national de la résistance intitulé "Les jours heureux". Dans ce programme, il y avait deux parties, l'une concernant le plan d'action immédiate concernant la Résistance, l'autre sur les mesures à mettre en place à la libération. Aujourd'hui, que reste-t-il de cet héritage ?

40 ans de politiques libérales menées par les différents gouvernements qui ont déconstruit méthodiquement le programme national de la Résistance et toutes les avancées sociales qui ont suivi.

La dernière en date, la réforme des retraites, qui vole deux ans de vie aux travailleurs de ce pays.

Mais la résistance n'a pas dit son dernier mot. La loi c'est la loi, mais une loi peut être abrogée.

Notre groupe soutient le mouvement social dans la défense des conquits sociaux.

Nous sommes au côté des grévistes et manifestants dans cette période de crise sociale et économique.

« Résister doit toujours se conjuguer au présent. » Lucie Aubrac

**Jean Cupani**Socialiste  
jean.cupani@saintmartindheres.fr**En mai, fais ce qu'il te plaît**

**L**a retraite à 64 ans c'est toujours NON ! Monsieur le Président, ne soyez pas sourd à l'appel du peuple et ne laissez pas la situation s'envenimer. « *Nous avons perdu une bataille mais pas la guerre* ». Nous, socialistes martinérois, sommes avec le peuple qui demande l'abrogation de cette loi injuste.

Issus des mouvements syndicalistes et des mouvements de gauche, élus de la majorité, nous affichons ouvertement notre soutien aux manifestants et sommes à leurs côtés. La manifestation du 1<sup>er</sup> mai a été une belle réussite et a montré une fois de plus la mobilisation très massive et solidaire des Françaises et des Français contre cette réforme. Nous appelons, haut et fort, l'ensemble des Martinéroises et des Martinérois à continuer d'être présent lors des manifestations qui auront lieu au mois de mai, cela est très important pour défendre notre démocratie. Nous, élu-e-s socialistes martinérois, soutenons les Françaises et les Français et luttons avec eux pour le retrait de cette loi.

**Thierry Semanaz**Parti de gauche  
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr**Brèves explications sur notre fiscalité... et demain ?**

**T**oujours on entend, « *on paye trop d'impôts* » ! Personne n'aime payer, pourtant les impôts sont sources (s'ils sont justes) de justice sociale. L'impôt devrait permettre de réduire les inégalités entre nous tous et financer les services publics que tout le monde reconnaît (cf. Covid 19) comme indispensables. Oui, les services publics de justice, de police, d'éducation, de santé mais aussi les biens communs que sont l'énergie, l'eau ou encore l'ensemble des mobilités sont cruciaux pour une vie équilibrée. Revenons à SMH. Une commune, c'est comme votre foyer. On ne peut dépenser que ce que l'on a ! Et comme chez vous, nous, les élu-e-s, nous devons équilibrer notre budget. Aujourd'hui, Macron nous a ôté toutes marges de manœuvres. Le seul impôt que nous pouvons lever est la taxe foncière. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter son taux (au contraire de nombreuses autres villes). Bien sûr, cela a engendré des efforts sur le train de vie de la Ville, donc un regard gestionnaire aiguisé sur son fonctionnement. Cela (au vu des hausses des coûts des matériaux, de l'énergie et des taux d'emprunts) ne pourra pas durer longtemps sous peine de devoir baisser les prestations que nous proposons aux Martinérois. Nous ne le voulons pas. Aussi, cet acte de solidarité envers les Martinérois propriétaires de logements subissant de plein fouet l'inflation généralisée doit être considéré à sa juste valeur, mais comment faire dans le futur ?



**Georges Oudjaoudi**

Solid'Hères

georges.oudjaoudi@saintmartindheres.fr

## Protéger la population

Il y a 3 mois nous apprenions qu'une étude (société ANTEA) confirmait la présence de polluants « éternels » dans la nappe d'eau souterraine suivant les rives droites de la Romanche et du Drac. Les réserves de notre eau potable ne sont pas dans la zone polluée, mais la nappe d'eau sous les sols de notre ville est concernée. Cette nappe alimente, entre autres, l'arrosage de très nombreux jardins. Une nappe souterraine n'est pas uniforme et il faudrait un examen plus détaillé pour connaître les zones et les profondeurs concernées. Nous faisons partie des 21 500 sites en Europe contaminés par ces polluants. On y retrouve des solvants chlorés et des pesticides issus de l'activité industrielle qui rendent ces immenses volumes d'eau impropres à tout usage. Après ce constat nous devons poser des actes, rendre publique l'étude d'ANTÉA, et stopper tous les rejets directs susceptibles de produire cette pollution. Il faut ensuite avec les autres communes concernées (Jarrie, Champagnier, Pont-de-Claix, Échirolles, Grenoble) établir la cartographie concrète de ces pollutions, établir les recommandations transitoires d'usage ou non des eaux de la nappe et examiner les solutions pour résorber cette pollution. Rien n'est plus préjudiciable que l'attentisme en matière de santé. Pour ne pas générer des peurs inutiles il faut regarder en face ce problème, identifier la réalité des dangers éventuels et prendre, collectivement, les mesures appropriées.



**David Saura**

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

Texte non parvenu



**Philippe Charlot**

SMH demain

philippe.charlot@saintmartindheres.fr

## Péri : il est temps d'agir

Récemment la municipalité communiste s'est réjoui de l'amélioration future de l'intégration du domaine universitaire au reste de la ville. Il fallait oser alors que depuis sa création, on ne peut pas dire que les élus communistes aient agi pour la favoriser. On peut même douter que sans la volonté de la métropole d'agir sur tout le nord-est de l'agglomération, les choses auraient bougé. Dans tous les cas, aucun calendrier précis n'a été avancé que ce soit pour l'ouverture de la rue Diderot sur l'avenue Gabriel Péri, sujet évoqué depuis plus de 10 ans, ou pour la transformation en boulevard urbain de cette même avenue. On peut comprendre que l'aménagement d'un tel secteur puisse prendre du temps mais 60 ans après la création du domaine universitaire, avec la même majorité sur la commune sur toute la période, le temps de la réflexion est largement dépassé. D'autant plus que l'urgence est bel et bien là, car avec l'ouverture prochaine du centre commercial Neyrpic, c'est une augmentation du trafic automobile de 25 % qui est prévue. Quand on voit la dangerosité de la partie centrale de cette avenue sans piste cyclable et sans traversée piétonne sécurisée, notre groupe est très inquiet. Quelques minutes un samedi suffisent pour s'apercevoir du nombre de traversées hasardeuses et des risques que prennent piétons et cyclistes. Si gouverner c'est prévoir, il est maintenant largement le temps d'agir.



**Abdellaziz Guesmi**

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

## Sécuriser les Martinérois-ses : un débat (honteux ?) escamoté

La sécurité est la première des libertés. C'est pourquoi en... 2014, j'ai demandé au maire d'armer la police municipale (PM) afin de la doter des symboles de son autorité. Invoquant un alibi, il refuse. J'ai immédiatement quitté sa majorité. Et voilà qu'en... juillet 2022, le maire décide, dans un complet incognito et sans le moindre débat, au budget ou ailleurs, d'armer la PM. Si en 2014, il a dit par angélisme, que l'insécurité n'existait pas, en 2022 il fait pire, en escamotant le débat à propos de l'armement de la PM. Le maire se focalise sur l'armement de la PM alors que d'autres acteurs de la sécurité sont autorisés à porter une arme, comme les agents de sécurité de la SNCF, ou les réservistes de la gendarmerie, la plupart du temps après une formation très sommaire. Or, les policiers municipaux ne sont pas moins bien formés que les autres. Ils ont même une formation préalable avec des minima requis supérieurs à ceux en vigueur dans la police nationale. Là où l'arme a une vraie incidence, c'est en termes d'image. Mais l'image que renvoie le policier dans l'espace public, c'est quelque chose qui se travaille, qui se façonne. L'activité de la PM se décline en fonction de la doctrine d'emploi fixée par le maire. Notre maire n'a pas de doctrine d'emploi de la PM, ni de politique de prévention, ni d'élu en charge des questions de sécurité. À force de louvoyer, il risque de tromper la population et de neutraliser la PM.

## ACCUEIL MAISON COMMUNALE

111 av. Ambroise Croizat  
Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h  
04 76 60 73 73  
Le service état civil est  
fermé au public le lundi  
matin.

## CONSEILLER JURIDIQUE & CONCILIEUR DE JUSTICE

Maison communale - Permanences sur  
rendez-vous au 04 76 60 73 73 ou sur  
conciliateurs.fr - rubrique > contacter  
> saisir le conciliateur

## SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

5 rue Anatole France  
04 76 60 74 62 (hygiène)  
04 76 60 74 59 (santé sexuelle)  
**Vaccinations** : séances gratuites  
adultes et enfants de plus de 6 ans,  
par rendez-vous sur place  
ou au 04 76 60 74 62  
**\*Violences conjugales** : permanences  
du lundi au vendredi de 14 h à 16 h,  
anonyme, gratuit pour les victimes,  
l'entourage, les témoins, les  
professionnels.

## BORNES NUMÉRIQUES EN LIBRE-SERVICE - GRATUIT

**Médiathèques** Paul Langevin,  
André Malraux, Romain Rolland,  
Gabriel Péri

### CCAS

Pour la réalisation de démarches  
administratives. Accompagnement  
possible.

### Pij

Pour les jeunes de 16 à 20 ans  
du mercredi au vendredi :  
8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h

### Maisons de quartier

Accompagnement possible

## URGENCES

15 Samu

18 Centre de secours (pompiers)

04 38 701 701 SOS Médecins

17 Police secours

3919 Secours violences conjugales

114 Toutes urgences pour les personnes malentendantes et/ou ayant du mal à parler  
(par smartphone, SMS, ordinateur)

04 56 45 96 40 Police nationale  
Commissariat  
107 avenue Benoît Frachon

04 56 58 91 81 Police municipale  
10 rue Gérard Philipe

0 800 47 33 33 Urgence sécurité gaz GrDF



## CCAS

Accueil central  
111 avenue Ambroise Croizat  
04 76 60 74 12  
Instruction des dossiers RSA,  
aide sociale pour les personnes âgées  
et celles porteuses de handicap  
Accueil sur rendez-vous au  
04 76 60 74 12

### Accueil "Vie quotidienne"

Sur rendez-vous dans chaque maison  
de quartier  
• Centre de santé infirmier (CSI)  
44 rue Henri Wallon, sur rendez-vous  
de 11 h 15 à 11 h 45 - 04 56 58 91 11  
Ouvert à tous, 7j/7,  
sur prescription médicale, avec  
possibilité de tiers payant pour la  
facturation

À domicile : de 7 h 15 à 20 h

### • Service développement de la vie sociale (SDVS)

Résidence autonomie Pierre Semard  
2 rue Jules Verne - 04 56 58 91 40

## JEUNESSE

Accueil du mercredi au vendredi  
de 14 h à 18 h, et sur rendez-vous  
les autres jours - 5 rue Albert Samain  
04 76 60 90 64

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire défectueux ou éclairé  
le jour ? Contact : 04 76 60 72 12

## RENDEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE CITOYEN ([saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr))

**Petite enfance - Enfance - Restauration scolaire - Garderie périscolaire**

Accueil familles et inscriptions - 44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 42

**Activités sportives (EMS)**

Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
3 rue Albert Samain - 04 76 58 32 76 et 04 56 58 92 88

## COMPÉTENCES MÉTROPOLE

### Voirie

n° vert (gratuit) 0 800 500 027 ou  
mail sur: [accueil.espace-public-voirie@lametro.fr](mailto:accueil.espace-public-voirie@lametro.fr)

### Eau

Accueil administratif Maison  
communale : du lundi au vendredi de  
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
**Fermé au public le jeudi après-midi**  
04 57 04 06 99

### Urgence "fuite" d'eau

04 76 98 24 27

### Astreinte 24 h/24, 7j/7

[eau.secteur.nord.est@lametro.fr](mailto:eau.secteur.nord.est@lametro.fr)

### Assainissement

04 76 59 58 17

### Déchetterie

27 rue Barnave  
n° vert (gratuit) 0 800 500 027  
du lundi au samedi de 9 h à 12 h  
et de 13 h à 17 h 30

### Enlèvement des encombrants

Service gratuit mis en place par  
Grenoble-Alpes Métropole, sur  
rendez-vous. Tél. n° vert (gratuit)  
0 800 500 027

En ligne : [services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr](http://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr)

> Rubrique : [gerer-mes-dechets-encombrants](http://gerer-mes-dechets-encombrants)

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2023 et sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.

**Magazine municipal d'information** CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères  
cedex Tél. 04 76 60 74 03 - [www.saintmartindheres.fr](http://www.saintmartindheres.fr)

**Directeur de la publication** David Queiros **Directrice de la rédaction** Audrey Taupenas **Rédactrice en chef** Nathalie Piccarreta **Rédaction** Hélène Orcel, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin, Audrey Taupenas **Mise en pages** Emmanuelle Billon, Clotilde Nerrière, Laurène Siméon **Photos** Hélène Orcel (HO), Nathalie Piccarreta (NP), Pierre Prévost (PP), Katja Sainvoirin (KS) **Photos expressions politique** p 28-29 Patricio Pardo-Avalos.

**Courriel** [nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr](mailto:nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr) **Dépôt légal** 06.05.23

**Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.**

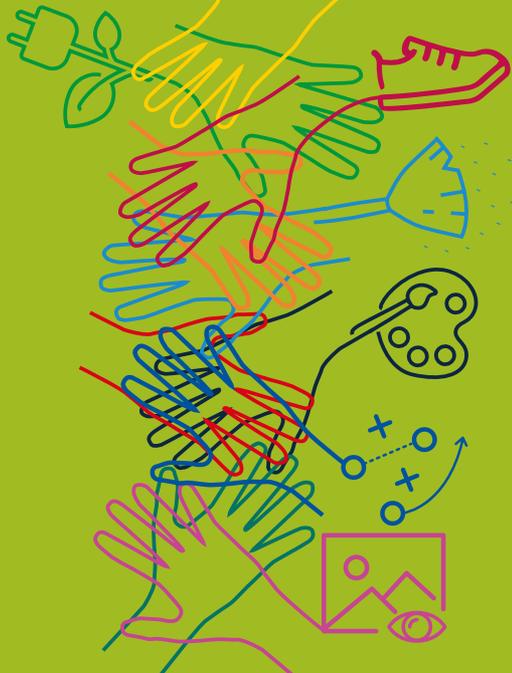
**Publicité : 04 76 60 90 47.**

# CLEAN TON QUARTIER

DU 30 MAI  
AU 3 JUIN  
RENAUDIE  
CHAMBERTON  
LA PLAINE

// Comment y  
participer ?

// À travers le sport,  
les arts, la solidarité  
ou freestyle...



CONTACT 06 12 65 13 68  
pole-jeunesse@saintmartindheres.fr



**AVERI TP**

1 Rue Marcel Chabloz

38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél 04 76 89 63 54 – [averi@averi.fr](mailto:averi@averi.fr)

Aménagements, voiries, éclairage public, réseaux, espaces verts



## SAINT-MARTIN-D'HÈRES

*Votre hypermarché à taille humaine*

### À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND  
+ DE CHOIX  
+ AGRÉABLE**

**NOUVEAU !** SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES  
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M<sup>3</sup>

**ET TOUJOURS MOINS CHER !**

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN  
DE 9H À 12H30  
PROFITEZ-EN !**

**E.Leclerc**  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77  
[www.e-leclerc.com/st-martin-dheres](http://www.e-leclerc.com/st-martin-dheres)

# Participez à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

**Samedi 3 juin à 10 h**  
**Espace culturel René Proby**

sur inscription  
en Maison communale ou par mail à :  
[nouveauxarrivants@saintmartindheres.fr](mailto:nouveauxarrivants@saintmartindheres.fr)

Flashez-moi



## AGENDA

### "Bien-être sur le temps de la restauration scolaire"

Restitution de l'étude menée  
par l'Université Grenoble Alpes  
avec la participation de la Ville  
**Mardi 23 mai - 18 h 30**  
// Espace culturel René Proby

### Conseil municipal

**Mercredi 24 mai - 18 h**  
// Maison communale  
// En direct sur la chaîne Youtube  
de la Ville

### Résidence autonomie Pierre Semard

>> Séance d'information  
et visite de nouveaux logements  
**Vendredi 26 mai - 9 h 30**  
**Lundi 19 juin - 14 h**  
Sur rendez-vous au 04 76 63 35 40  
// 25 place Karl Marx

### Inauguration de la place Lucie et Raymond Aubrac

**Samedi 27 mai - 10 h**  
// Place Lucie Aubrac

### Journée nationale de la Résistance

>> Commémoration de la Journée  
nationale de la Résistance  
>> 80 ans du Conseil national  
de la Résistance  
**Samedi 27 mai - 10 h**  
// Place du Conseil national  
de la Résistance

### Inauguration de la résidence autonomie Pierre Semard

**Mercredi 31 mai - 16 h**  
// 25 place Karl Marx

### Cérémonie des médailles d'honneur de la Ville

**Mercredi 7 juin - 18 h**  
// L'heure bleue

### "Printemps des marchés"

Animations, conseils, découvertes...  
>> Marché Paul Éluard  
**Vendredi 9 juin - De 8 h 30 à 12 h**  
>> Marché Champberton  
**Mercredi 14 juin - De 8 h 30 à 12 h**

### LES 22 [LES LABOS DE RUE]

Compagnie Ru'elles - Projet artistique participatif - Ouvert à toutes et tous  
à partir de 15 ans - Gratuit - Inscriptions : [contact@ru-elles.com](mailto:contact@ru-elles.com)  
Tél. 06 56 68 13 45

>> "Marcher les yeux clos",  
avec **Nour Biriotti**  
**Lundi 22 mai - De 10 h à 17 h**  
// Baz'Arts - 63 av. du 8 Mai 1945

>> "Des corps urbains",  
avec **Julie Arménio et Nour Biriotti**  
**Jeudi 22 juin - De 10 h à 17 h**  
// Baz'Arts - 63 av. du 8 Mai 1945

### CONSERVATOIRE ERIK SATIE

#### "Les rendez-vous de Satie"

- **Lundi 15 mai - 18 h 30**
  - **Mardi 16 mai - 18 h 30**
  - **Lundi 5 juin - 18 h 30**
  - **Mardi 13 juin - 18 h 30**
- // Salle Ambroise Croizat

#### Pinocchio jazz

**Mardi 31 mai - 19 h**  
// L'heure bleue

#### De planètes en planètes

**Vendredi 2 juin - 19 h**  
// L'heure bleue

#### "Les rendez-vous de Satie"

Concert des élèves de cycles 3  
**Jeudi 8 juin - 19 h**  
// Espace culturel René Proby

### SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08

[contact-smhenscene@saintmartindheres.fr](mailto:contact-smhenscene@saintmartindheres.fr)

[www.facebook.com/SMHenscene](http://www.facebook.com/SMHenscene) - Infos et billetterie  
sur le portail culturel : [culture.saintmartindheres.fr](http://culture.saintmartindheres.fr)

#### DIVA Syndicat

Compagnie Mise à feu  
Théâtre musical - Dès 7 ans  
**Vendredi 12 mai - 20 h**  
// L'heure bleue



### ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

#### Des trous dans ses murs

>> Exposition de Virginie Piotrowski  
**Du 8 juin au 8 juillet**  
>> Vernissage  
**Jeudi 8 juin - À partir de 18 h 30**  
(entrée libre)

>> "Le dessin, objet du réel ?"

Conférence de Fabrice Nesta  
**Jeudi 22 juin - 19 h**

#### Espace Artothèque

Prêt d'œuvres  
**Ouvert le mardi, jeudi, vendredi**  
**de 14 h à 19 h, mercredi de 10 h à 19 h**

### MÉDIATHÈQUE

#### Café-lecture

**Samedi 13 mai - de 9 h 30 à 12 h**  
// Médiathèque André Malraux

#### Formation collective :

initiation aux smartphones  
**Vendredi 26 mai - de 17 h à 19 h**  
// Médiathèque Gabriel Péri

#### Biblio-vente

**Vendredi 2 juin - De 16 h à 19 h**  
**Samedi 3 juin - De 9 h à 13 h**  
// Maison de quartier Romain Rolland

#### Club lecture

**Mardi 13 juin - De 17 h à 19 h**  
// Médiathèque Gabriel Péri